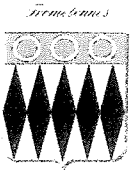


Département des Ardennes

Mairie de Fromelennes



18 Rue des écoles
08600 FROMELENNES
☎ 03 24 42 00 14
Fax : 03 24 42 37 56
Mail : fromelennes@wanadoo.fr

Fromelennes, le 13 septembre 2023

Le Maire de Fromelennes

A

Madame GILLARD Claudine
17 rue de Nichet
08600 FROMELENNES

Nos réf : 2023-159.PG/IS

Objet : *Accord favorable - Dossier DP-008-183-23-A0012*

Régularisation : Réfection de couverture en ardoises, avec remplacement de deux châssis de toiture en PVC et suppression de deux cheminées

Madame ,

Vous avez déposé, le 31/07/2023 une demande de déclaration préalable, enregistrée sous le numéro DP-008-183-23-A0012, concernant :

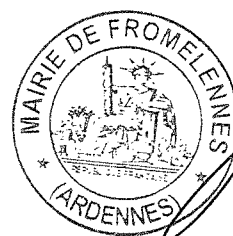
Régularisation : Réfection de couverture en ardoises, avec remplacement de deux châssis de toiture en PVC et suppression de deux cheminées sur la parcelle AC 19 sise 17 rue de Nichet à Fromelennes.

Dans le mois qui a suivi le dépôt de votre dossier, vous n'avez pas reçu de demande de pièces manquantes et de prolongation de délai.

Vous bénéficiez donc d'un **accord tacite favorable**.

Je vous joins également la copie de votre dossier, ainsi que la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, qu'il faudra compléter, signer et renvoyer à la mairie de Fromelennes, et cela uniquement après la fin de la totalité des travaux.

Je vous prie de croire, Madame , en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,
Pascal GILLAUX